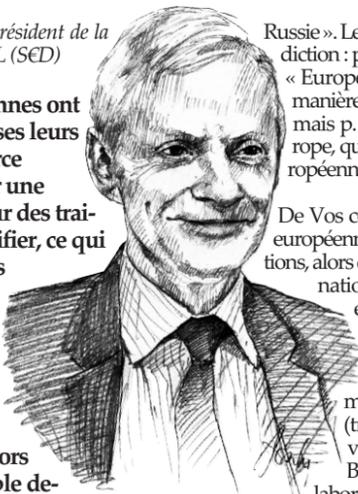


# Ni la défaite de l'Occident, ni l'Europe superpuissance !

OPINION - Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (SED)

**Les institutions européennes ont montré à maintes reprises leurs limites, notamment parce qu'elles sont fondées non sur une constitution fédérale, mais sur des traités. Certains veulent les modifier, ce qui requiert l'unanimité des États membres, mais au moins treize des États membres s'y opposent. Une modification serait peu utile, car ce n'est pas ainsi que l'on dotera l'Europe d'une gouvernance et d'une défense fédérales, alors que c'est devenu indispensable depuis qu'en 2007, à Munich, Poutine a déclaré la guerre à l'Occident. Ni cette déclaration, ni l'invasion de la Géorgie en 2008, suivie par celles de la Crimée et d'une partie du Donbass en 2014, n'ont toutefois suffi à sortir les politiciens européens de leur torpeur, de leur égocentrisme, jusqu'au 24 février 2022.**



Russie ». Le livre recèle au moins une contradiction : p. 18, il annonce utiliser les termes « Europe » ou « Union européenne » de manière volontairement interchangeable, mais p. 23, il distingue à juste titre l'Europe, qui est un continent, de l'Union européenne, qui est un projet politique.

De Vos considère à tort, p. 21-22, l'Union européenne comme une alliance d'États-nations, alors qu'elle est une association d'États-nations. Ni le traité sur l'Union européenne, ni le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ne comporte de clause d'assistance mutuelle, contrairement au traité de l'Atlantique Nord (traité de Washington de 1949),<sup>(3)</sup> voir son article 5, ou au traité de Bruxelles du 17 mars 1948 de collaboration en matière économique, sociale et culturelle et de légitime défense collective,<sup>(4)</sup> voir son article IV. L'alliance comme méthode de la coopération, qui consiste pour des États à prendre des décisions communes. La méthode de l'association d'États-nations, c'est l'intégration, la soumission aux règles édictées par des institutions supranationales.

De Vos écrit, p. 124 : « L'Union européenne s'approche silencieusement et inconsciemment du "moment américain" : le moment où une union encore confédérale devra passer d'un proto-fédéralisme de fait à un fédéralisme formel afin de préserver ses idéaux d'origine et de remplir sa nouvelle mission. [Ce] serait la méthode pour répondre aux grands défis existentiels de la nouvelle Union européenne, pour surmonter ses contradictions et pour adapter son fonctionnement et son financement à sa mission. Néanmoins, les chances semblent inexistantes que les États membres de l'UE unis en fassent ensemble un grand moment constitutionnel et démocratique. [Un] traité fondamental modifié pour une Union européenne fédérale est un trou noir qui absorberait toute l'énergie politique d'Europe ». Or, l'Union européenne n'est ni confédérale, ni proto-fédérale.

Le premier ministre belge Alexander De Croo a rédigé l'avant-propos du livre. Il constate que l'Europe n'est pas une superpuissance militaire et géopolitique, contrairement à la Chine ou aux États-Unis [d'Amérique], que le pouvoir européen [semble] résider principalement dans l'encadrement du pouvoir des États nationaux, mais que l'Europe ne protège pas ses citoyens dans ce monde turbulent, ni ne contrôle les flux migratoires, même si certaines mesures ont été prises par l'Union européenne à la suite des crises financières de 2008, monétaire de 2011, migratoire de 2015 et sanitaire de 2020-2021. Il conclut à juste titre que « La question n'est donc pas tant de savoir si l'Europe doit devenir une superpuissance, mais quel type de superpuissance et pour faire quoi ? ». Il estime que « L'ouvrage de Marc De Vos offre tous les éléments permettant de se forger sa propre opinion à ce sujet. De Vos décrit de manière concise les principaux défis du futur et le carrefour historique où se trouve l'Europe ». Sur ces deux points, je suis en désaccord avec Alexander De Croo.

En effet, De Vos prétend à la p. 22 que : « L'Union européenne devient un projet géostratégique fermé plutôt qu'un projet de paix postmoderne, un projet d'État plutôt qu'un projet de libre marché ». C'est oublier que, d'une part, l'Union européenne a toujours en chantier les élargissements aux Balkans occidentaux décidés en 2003 à Thessalonique par le Conseil européen et d'autre part, qu'elle annonce son élargissement à l'Ukraine et à la Moldavie. Elle n'est donc pas fermée. Son impuissance sur la scène internationale est patente. Enfin, il n'y a aucun projet de transformer l'Union en État.

De Vos évoque, p. 53, « La fédéralisation interne de l'Union européenne en tant qu'union de puissance » et « L'Union européenne, en tant que quasi-État fédéral ». Cela n'a aucun fondement, pas plus que l'affirmation, p. 69, que « L'Union devient spontanément et manifestement un super-État européen quasi fédéral dans les faits ».

De Vos estime p. 112 que « L'Union européenne est confrontée à un trilemme : la transformation de l'Union européenne, l'architecture politico-institutionnelle existante de l'Union européenne et le marché unique sont difficilement combinables. En tant qu'union de puissance, l'Union européenne entrave son équilibre inter-étatique et supprime le marché unique. » L'Union est en fait impuissante : sur la scène internationale, à maîtriser les flux migratoires, à assurer notre sécurité et notre défense, etc. De Vos ajoute, p. 112 que « La nouvelle Union européenne est confrontée à un défi de légitimité », alors qu'il n'y aura de nouvelle Union européenne qu'après une modification des traités. En revanche, l'Union européenne est bien confrontée à un déficit de légitimité, mais c'est depuis sa fondation.

De Vos considère p. 113 que « L'Union européenne est historiquement et constitutionnellement une union de valeurs fondées sur les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit », mais il n'existe pas de constitution européenne.

De Vos avance, p. 131-137, « cinq pistes [pour consolider] l'Union européenne ». La première, p. 131, consiste à « rendre l'adhésion à l'UE progressive et à plusieurs niveaux ». Cela existe depuis 1992 et le traité de Maastricht. La deuxième, p. 133, c'est « construire une défense européenne ». De Vos relève à juste titre que « l'échelle européenne est le moyen de rendre la réalisation des objectifs de l'OTAN par les différents pays plus réalistes d'un point de vue budgétaire et d'améliorer de manière substantielle l'efficacité des dépenses militaires en Europe ». A propos de la défense européenne, De Vos estime, p. 54, que « l'Europe doit acquérir un pouvoir autonome parallèle et complémentaire à celui de l'OTAN » et que « si nous payons nous-mêmes, nous devons aussi décider nous-mêmes - ce qui, là aussi, crée une relation beaucoup plus profonde avec les États-Unis que notre subordination stratégique et opérationnelle réelle. Il a tout à fait raison. Mais il n'est pas réaliste lorsque, p. 56, il écrit : « En s'appuyant sur le jeune Fonds européen de défense, l'Union européenne devrait et pourrait donc progressivement coordonner et rationaliser une plus grande capacité de défense européenne, transformant progressivement l'OTAN en duopole américano-européen. » Ce n'est pas à la portée d'une association d'États.

La cinquième piste, p. 136, c'est « institutionnaliser et démocratiser la nouvelle UE », qui n'existe pas. Le changement de rôle stratégique de l'Union européenne, sa fédéralisation actuelle, que De Vos entrevoit, ce sont des mirages. En revanche, ses suggestions, p. 136, que « Certains États membres, avec ou sans pays tiers, pourraient s'ancre plus largement que les autres États membres à une union européenne, comme dans l'espace Schengen [et que des] groupes d'États membres de l'UE pourraient s'intégrer davantage et plus profondément entre eux, parallèlement à l'Union européenne elle-même et en complément de celle-ci, comme l'Union du Benelux ou le groupe de Visegrad. » sont tout à fait pertinentes.

De Vos « a également une certaine sympathie pour le retour des communautés européennes, une dynamique qui a débuté fin 2022 avec la création de la Communauté politique européenne. » Cette communauté n'aura pas plus de succès que celle projetée de 1952 à 1954. Il est curieux que De Vos la voie comme sous-ensemble de l'Union, alors qu'elle englobe tous les États membres de l'Union et en outre d'autres qui ne le sont pas.

De Vos, p. 137, a raison d'écrire : « Une chose est claire : la transparence démocratique et le pouvoir décisionnel sont indispensables », mais plus de décisions à la majorité ne suffiront pas.

De Vos, p. 67, pose une question pertinente : « Sommes-nous prêts à ce qu'un dirigeant européen désigné [mais sans indiquer par qui, ni comment], en dépit des souhaits de tel ou tel État membre, envoie des hommes et des femmes européens au front ? », ainsi que p. 105 : « Que pourrait signifier la géopolitique en Europe sans une orientation et un dénominateur européens pour les nombreuses différences nationales, émotionnelles, religieuses, culturelles, ethniques et géographiques de la mosaïque qu'est l'Europe ? ». Malheureusement, sa réponse, « plus d'Union européenne », n'a pas de sens, car celle-ci restera une association d'États souverains, non démocratique, inefficace, surtout en temps de crise, et peu transparente. Elle restera incapable de dissuader les agresseurs potentiels et, en cas d'échec de la dissuasion, de les combattre avec succès. Cependant, une Europe fédérale, basée sur les valeurs communes à 28 pays européens et inscrites à l'article 2 du traité sur l'Union européenne, aurait une colonne vertébrale suffisamment solide que pour devenir une puissance et peser sur la scène géopolitique mondiale.

De Vos, p. 114-130, mêle le vrai et le faux. Il relève, p. 114, que « Selon son traité fondamental [Article 5 TUE], l'Union européenne est une construction supranationale limitée où la souveraineté reste en principe entre les mains des États membres [c'est vrai] et où les décisions politiques restent aussi proches que possible des citoyens, puisqu'elles sont prises au niveau des États membres et non de l'Union européenne. Cependant, cette limite constitutionnelle [sic] n'est-elle pas désormais très éloignée de l'État proto-fédéral de facto que constitue indéniablement la nouvelle Union européenne ? [C'est faux, il n'y a ni constitution, ni État proto-fédéral de facto.] Certes, la transformation de l'Union européenne est le résultat d'un consensus ou d'une majorité entre les États membres qui transfèrent librement plus de souveraineté et de pouvoir à l'Union. Mais ce transfert est le résultat cumulatif de mesures de crise, et non un recalibrage de la structure constitutionnelle de l'Union européenne vers le fédéralisme. [...] Sans un cadre quasi-fédéral [sic] adapté, la réalité quasi-fédérale [sic] de l'Union européenne entre en conflit avec la souveraineté nationale ».

« Le conflit entre l'Union européenne transformée et la démocratie devient frontal à la lumière du "déficit démocratique" préexistant et bien connu de l'Union européenne. Certes, l'Union européenne est fondée sur des États membres démocratiques et son processus décisionnel contient des éléments démocratiques, notamment par l'intermédiaire du Parlement européen. [De Vos constate que les élections européennes restent des élections nationales avec des partis natio-

naux et qu'il n'existe pas encore de politique électorale paneuropéenne qui cultive directement un « démos » paneuropéen à travers des partis paneuropéens.] Mais personne ne conteste que le fonctionnement de l'Union européenne manque de transparence et de responsabilité démocratique, et que l'Union européenne fonctionne fondamentalement sur la combinaison d'une technocratie bureaucratique et d'une politique d'élite parmi les diplomates et les chefs de gouvernement. Face aux bouleversements de l'Union européenne, son déficit démocratique devient progressivement insupportable. »

« Le fait que la géopolitique, la politique frontalière, les relations internationales, la défense, la sécurité, la santé publique, la politique industrielle et la stratégie technologique en Europe soient de plus en plus entre les mains de l'Union européenne, que l'administration de la Commission européenne donne le ton à cet égard, que l'Union européenne s'agite souvent dans un vide d'impuissance démocratique ou de divages au niveau national, que l'Union européenne, dans ses politiques et dans sa mission, soit le reflet des États-Unis [d'Amérique] qui s'appuie sur un fédéralisme constitutionnel et démocratique : tout cela est de plus en plus problématique. A mesure que l'Union européenne gagne en statut et en pouvoir proto-fédéral, [sic] le déficit démocratique inhérent à l'ancienne Union européenne devient une menace pour la légitimité de la nouvelle Union européenne. [Il s'agit] de savoir comment une Union européenne qui tend vers le fédéralisme peut trouver un lien et une légitimité dans ce qui constitue le fondement démocratique du fédéralisme : la séparation des pouvoirs entre l'Union et les États membres, la séparation des pouvoirs au niveau européen et le lien entre le pouvoir décisionnel politique européen et la démocratie européenne, dans chaque cas avec des garanties constitutionnelles. »

« Il s'agit aussi et surtout de savoir comment une Union européenne démocratique devrait évoluer sur le plan institutionnel pour s'adapter à une diversité croissante d'États membres combinée à une diversité croissante de tâches européennes essentielles. Il s'agit aussi et surtout de la question du nécessaire pouvoir exécutif de la nouvelle Union européenne, jusqu'à présent concentré dans une Commission européenne qui, à une époque antérieure, a été configurée comme une bureaucratie technocratique, mais qui est aujourd'hui le centre de l'Union européenne en tant que superpuissance en voie de formation. »

De Vos constate que, p. 118-120, « Le déficit démocratique systémique sape donc non seulement la légitimité, mais aussi la capacité de fonctionnement de la nouvelle Union européenne. Les ressources opérationnelles actuelles de l'Union européenne et son modèle de financement ne sont du reste en aucun cas suffisants pour faire face à l'immense tâche d'une union de frontières et de pouvoir géographiquement étendue et géopolitique. Le fait que l'Union européenne doive faire protéger ses frontières par des pays comme la Turquie ou la Tunisie en dit long. L'Union européenne promet l'adhésion à l'Ukraine mais n'a pas les moyens financiers d'absorber l'Ukraine sans modifier radicalement les flux financiers européens : l'effet boomerang est garanti, tout comme ce fut le cas avec la Turquie, candidate à l'adhésion. »

« [Les] procédures et les instruments actuels de mise en œuvre des politiques européennes sont trop lourds et trop complexes pour pouvoir rivaliser stratégiquement avec d'autres blocs de pouvoir. [Nous] nous heurtons aux limites de la sagesse [sic] de Jean Monnet en Europe. [La capacité] de l'Union européenne à avancer par des compromis ad hoc ne doit pas nous empêcher de constater que sa métamorphose la confronte à un défi de légitimité à plusieurs niveaux : dans son identité essentielle et sa position dans l'ordre mondial, dans l'équilibre entre démocratie nationale et supranationalisme en Europe, dans le contrat de base entre les États membres de l'UE et dans le fonctionnement du processus décisionnel de l'UE lui-même. [Si] l'Union européenne, aux côtés de et avec l'OTAN, devient le forum de la politique de puissance européenne, elle aura besoin d'une architecture appropriée pour l'empêcher d'organiser elle-même ce qu'elle est censée empêcher : la domination des grands pays. »

En revanche, affirmer p. 121 que, « Comme les autres [sic] grandes puissances, l'Union européenne est appelée à définir sa géographie, à dominer ses frontières, à développer et à coordonner sa défense et sa technologie, à planifier stratégiquement son industrie et sa technologie, et à rendre son économie durable, résilience et autonome » ne cadre pas avec les possibilités d'une Union, simple association d'États.

Pour De Vos, p. 121, « Le choix d'une nouvelle Union européenne est le résultat d'une politique d'urgence sous la pression extérieure de la polycrise de notre époque : conflit géopolitique et nouvelle guerre froide avec la Chine, invasion russe de l'Ukraine, fin de la mondialisation, crise climatique, pandémie. Il s'agit d'un choix implicite, dérivé et essentiellement réactif, et non d'un choix explicite, fondé sur des principes ou proactif. Il est naissant, vulnérable aux désaccords politiques, à l'évolution du contexte, à une nouvelle crise qui pourrait encore survenir et surprendre. »

Suite en page de droite

Suite page de gauche

Je ne partage pas cette interprétation de la situation actuelle et je récusé l'idée exprimée p. 123 : « La nouvelle Union européenne qui se dessine sous nos yeux renoue [avec] la fédéralisation ratée de l'Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Il s'agit d'une Europe que les États-nations européens n'ont jamais voulue, que les peuples européens n'ont jamais choisie et pour laquelle l'Union européenne actuelle n'a jamais été configurée. » Il n'y a pas eu de fédéralisation ratée de l'Europe au lendemain de la Seconde guerre mondiale, mais mise en place d'une structure supranationale avec la CECA et ses prolongements mort-nés.

De Vos mêle encore le vrai et le faux p. 125-127. « Une union européenne de puissance réussie [sic] nécessitera également des capacités et des ressources supplémentaires, par exemple pour la défense, la sécurité et les secteurs industriels critiques. [Si] l'Union européenne ne devient pas plus démocratique et transparente, [elle] risque d'être confrontée à des électeurs qui seront sensibles au populisme démagogique anti-européen. L'enseignement du Brexit doit être gardé à l'esprit. [Ceci serait vrai si on remplaçait « Une union européenne de puissance » par « Une fédération européenne ».]

[Pour] éviter les impasses et les conflits, les dirigeants des gouvernements nationaux devront également saisir les forces historiques qui transforment la mission de l'Union européenne [sic] pour améliorer son architecture. Ce qui ne peut survenir par le biais d'une consécration fédérale symbolique et démocratique de l'Union européenne [cela pourrait survenir par le biais

d'un noyau fédéral extensible] peut aboutir au travers d'étapes plus petites ou partielles. Des coalitions d'États membres qui approfondissent une Union européenne stratifiée et élargie, qui utilisent des leviers tels que la défense, la technologie et les infrastructures pour créer des précédents de mise en commun et de semi-fédéralisation [sic] : tel est le choix que l'Europe doit encore poser. [Les multiples coalitions d'États membres qui existent de longue date n'ont rien produit de tel.]

Il ne s'agit pas [pour De Vos] d'un choix révolutionnaire, mais d'un choix évolutif et logique, voire prévisible. En effet, l'Union [en fait, le Benelux] est un antécédent historique vieux de quatre-vingts ans, qui existe toujours [mais n'a plus rien fait depuis 1975] et sert le même objectif : permettre à un groupe d'États membres de l'UE de s'intégrer plus vite, plus loin et plus profondément que le reste de l'Union européenne. [Une] évolution graduelle, progressive et parallèle au reste de l'Union européenne, voire complémentaire au-delà de l'Union : c'est exactement ce dont la nouvelle Union européenne a besoin.

Ensuite, il y a l'union monétaire. Si une Union européenne graduelle et plus fédérale en couches est la clé institutionnelle pour ancrer la transformation de l'Union, la zone euro en est un exemple éloquent. Une union monétaire limitée au sein de l'Union européenne élargie, une union bancaire, une union fiscale distincte avec son propre mini-traité, la Banque centrale européenne (BCE) exerçant un effet de levier sur le crédit et la solvabilité au niveau européen : autant d'exemples de la manière dont la transformation du rôle de l'Union européenne peut inspirer un renouvellement et une diversification des institutions. ».

C'est faux, l'Union monétaire reste fragile car la politique monétaire menée par la BCE n'est pas appuyée par un gouvernement et un budget, fédéraux.

De Vos mêle aussi le vrai et le faux p. 128 - 129. « Si la transformation stratégique de l'Union européenne n'est pas ancrée et soutenue de manière appropriée au sein de l'Union, l'Europe risque d'être stratégiquement très vulnérable aux événements extérieurs, aux divergences internes ou simplement à la surcharge de la mission. [L'Union] doit être en mesure de répondre à la question d'Henry Kissinger parce que le monde le demande et l'exige, y compris pour ses propres intérêts européens. [Les] institutions internationales créées après la Seconde Guerre mondiale évolueront progressivement ou seront progressivement supplantées dans un monde où les puissances émergentes cherchent à être reconnues et où des blocs régionaux développent des institutions alternatives. »

« [Tout cela est vrai si on remplace [L'Union] par [L'Europe fédérale].] Dans les deux cas, l'Union européenne est la réponse logique de l'Europe. [C'est faux, la bonne réponse serait une Europe fédérale.] Le nouveau multilatéralisme à l'extérieur de l'Union européenne contribuera donc à renouveler la configuration du multilatéralisme à l'intérieur de l'Union européenne dans le sens d'une fédéralisation européenne. [De Vos ne voit pas que multilatéralisme et fédéralisation sont contradictoires.] Les Européens n'en sont pas assez conscients et le reste du monde le remarque à peine, mais une nouvelle superpuissance est née [sic] : cette bonne vieille Union européenne ennuyeuse, grise et insaisissable. [C'est faux.] Beaucoup reste à faire en termes de choix, de compromis, de processus, de modalités, etc. Comment construire une Union européenne par strates ? [C'est

connu depuis 1992 et les opt-outs du traité de Maastricht.] Comment la dynamique du processus décisionnel européen s'inscrit-elle dans cette prochaine phase ? Comment combiner la légitimité démocratique et le poids institutionnel ? Comment évoluer vers une pyramide mûre de revenus, de dépenses et de redistribution dans la gestion publique européenne ? Comment trouver le bon équilibre entre le gouvernement et le marché, entre la dette publique nationale et les règles budgétaires européennes ? Comment positionner une Union en transformation vis-à-vis des pays et des institutions, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe, et vice-versa ? ».

## Conclusion

Le professeur Marc De Vos, dont la spécialité est le droit social européen et non la science politique normative, ne voit pas qu'une défense européenne ne pourrait exister, que l'Europe ne pourrait devenir une puissance, que si l'Europe se dotait d'une constitution, fondement d'un État fédéral, démocratique, légitimé par le suffrage universel, au départ d'un noyau extensible. L'Union européenne n'étant pas un État, mais une association d'États, n'est pas et ne sera jamais une puissance, constituant le pilier européen de l'OTAN. L'Union n'est même pas capable de produire en quantités suffisantes les munitions et les armes dont les Ukrainiens ont désespérément besoin.

- 1) Voir Emmanuel Todd, *La Défaite de l'Occident*, Gallimard, 2024.
- 2) Voir Marc De Vos, *Grootmacht Europa, De ontzetting van de Europese Unie*, Ertberg, 2023 ; <https://urlz.com/mq75m> ; Marc De Vos, *L'Europe, superpuissance. La transformation de l'Union européenne*, Ertberg, 2023.
- 3) Voir <https://lc.cdxkyMXwN>
- 4) Voir <https://lc.cdx3pCz4P>

# Turkmenistan's Priorities in 2024

## Joint Briefing Between the Embassy of Turkmenistan and Diplomatic World

(here below, international political and economic priorities among several topics discussed)

On Monday, 12 February, *Diplomatic World* joined forces with the Embassy of Turkmenistan to organise a briefing for the media, expert community, diplomatic corps and industry specialists, touching on Turkmenistan's foreign policy priorities in 2024 and main directions of cooperation with the EU. Among other topics, the Ambassador of Turkmenistan, H.E. Mr. Sapar Palvanov (picture) highlighted the structural reforms and diversification of the national economy; transition to green energy; initiatives in the field of sustainable transportation and efforts to preserve and strengthen stability in Central Asia.

At the outset, Ambassador Palvanov elaborated on the core elements that constitute the foreign and domestic policies of Turkmenistan and determine the country's path of development.

Turkmenistan's foreign policy strategy is founded on the principles of neutrality and peacefulness, aimed at the comprehensive development of equal, mutually beneficial, multifaceted cooperation with all states of the world and international organizations. This is the mainstay of our foreign policy. Neutrality, in our understanding, is considered as a factor of broad, constructive international cooperation, positively influencing the settlement and resolution of existing problems and contradictions through peaceful, political, and diplomatic means, at the negotiation table.

**Neutrality** is not a political course for being a mere observer in any crisis situations, but on the contrary, it means taking an active part in finding peaceful solutions and providing humanitarian assistance in the process of recovery, without interfering in the internal affairs of those involved.

By the initiative of Turkmenistan, December 12<sup>th</sup> is celebrated annually as the International Day of Neutrality, for which a UN resolution was adopted. Every year on this date, Turkmenistan hosts a high-level international conference named "Dialogue is the Guarantee of Peace." For Turkmenistan, the priority is to systematically strengthen neutrality as a key factor in interstate partnership, primarily enhancing and directing our activity in specific channels within the United Nations, for which there are currently all conditions – both political and legal.

## Peace and Security

In this context, Turkmenistan proposes to start discussing the possibilities of elaborating a Global Security Strategy based on



the principles of the UN Charter and universally recognized norms of international law, taking into account current realities and trends of world development. Such a strategy should have the following priorities:

- Preventive diplomacy as a tool for preventing and neutralizing conflicts;
- Using the potential of neutrality for peaceful, political, and diplomatic settlement of disputes and contradictions;
- Rebuilding a culture of trust-based dialogue aligned with the UN General Assembly's decisions to declare 2021 as the International Year of Peace and Trust and 2023 as the "Year of Dialogue as a Guarantee of Peace". Time has confirmed the relevance of these resolutions in the current context.

When discussing regional security, we need to mention the Afghan issue. In the context of ensuring universal and comprehensive security, Turkmenistan will undertake efforts on the regional track to preserve and strengthen stability in Central Asia. In this regard, Turkmenistan will continue to assist in achieving **peace and harmony in Afghanistan**, taking into account the existing realities and to provide economic, humanitarian, and other forms of assistance to the neighbouring country and the fraternal Afghan people.

For Turkmenistan, there are no hostile or undesirable countries or regions; we en-

gage in constructive partnership with all states of the planet and the region in the political-diplomatic, trade-economic, cultural-humanitarian, and scientific-educational spheres. Turkmenistan prioritizes cooperation in such directions as energy and energy security, sustainable transport, ecology and environmental protection, water resources, and food security.

## Economy

One of the priority vectors of Turkmenistan's foreign policy course is international economic partnership. Turkmenistan's current priority is to further carry out effective activities for structural reforms and the diversification of its national economy, increasing its competitiveness and innovative development, as well as increasing the share of the private sector. Currently, in Turkmenistan, special attention is paid to the **development of the private sector**. Today, representatives from the non-state sector produce import-substituting and export-oriented goods, and the sustained growth of the national economy depends on the further activation of this sphere. In this context, the priority is to further expand the activities of the private sector across all industries.

The government is tasked with more closely interacting with foreign partners, namely financial institutions and foreign companies, in order to **attract**

**investments, advanced technologies, and innovative solutions** to our country. In this regard, European players are taking the lead.

Furthermore, **Turkmenistan aspires to become a member of the WTO**. In this path, Turkmenistan feels the support from the European community, namely, at the end of last year, during the "Global Gateway" Forum in Brussels, the International Trade Centre (ITC) and the European Union (EU) signed an agreement to launch a project aimed at supporting the government of Turkmenistan in its accession to the World Trade Organization (WTO) and becoming a member of the multilateral trading system.

Turkmenistan aims to improve its integration into the global trading system, enhance trade efficiency, and attract foreign investment. These joint efforts with the EU will be aimed at improving the business climate in Turkmenistan, ensuring equal conditions for domestic and international business, and promoting the growth and competitiveness of small and medium-sized enterprises.

## Green Energy

Another priority area where we see positive dynamics and potential active engagement with foreign partners is the transition to green energy. Currently, there is a keen sense of the need to diversify Turkmenistan's energy policy, as the energy industry of Turkmenistan serves as the foundation of our national economy. Having abundant energy resources does not exempt from the need to transition to green energy, and on the contrary, it increases the country's responsibility in this regard.

As an energy powerhouse, Turkmenistan does not step away from the issue of mitigating the negative impact on climate caused by the production, transportation, and utilization of energy resources. We are committed to promoting "green" transformation as we recognize that the future of humanity depends on clean and sustainable energy. I would name the production of **hydrogen and solar energy** as priorities. This area, which has not yet been fully disclosed, offers great opportunities for foreign investors.

## Methane Reduction

As a responsible state, Turkmenistan recognizes the need to continue targeted efforts at both the international and national levels to ensure further progress in fight against climate change and its impacts. One of its important aspects is our country's contribution to international efforts to reduce methane emissions. The transition to greener economies in Turkmenistan, is aligned with the **Global Methane Pledge**.

Turkmenistan, despite the fact that it is a **major player in natural gas production**, is striving to reduce methane emissions and is actively exploring ways to use its natural gas resources more sustainably. This is evidenced by the announcement of Turkmenistan at the COP28 about joining the Global Methane Initiative. Turkmenistan will continue its current cooperation with international organizations and partner countries within existing projects and programs aimed at practical implementation of commitments arising from the Global Methane Pledge.

Considering all this, Turkmenistan has prioritized the task of gradually transitioning towards the implementation and use of modern environmentally clean and resource-saving technologies, especially in the fields of energy, industry, and transport. This grants a wide gateway to the world, especially Europe, which has the relevant technologies and extensive experience in this field.

## Transport

Another priority direction in the foreign policy of Turkmenistan is sustainable transport. Turkmenistan was the initiator of creating effective international platforms for dialogue in this critical issue. We successfully held in Ashgabat the **First UN Global Conference on Sustainable Transport**, as well as the **International Meeting of Transport Ministers of Landlocked Developing Countries**, organized in cooperation with the UN.

The deliberate efforts of Turkmenistan have been recognized by the adoption by the UN General Assembly of six resolutions in the field of transport, initiated by Turkmenistan in recent years. Among the latest is the Resolution "World Day of Sustainable Transport" adopted in May last year. We express our gratitude to all member states for their unanimous support of the document.

In the current landscape, the transport sector is swiftly ascending to the forefront, becoming increasingly important as a key area of cooperation in the foreign policy of Turkmenistan. Here I would like to note the growing role of the European Union in improving transport connectivity within the region and also between regions. This is evidenced by the **Investors Forum for EU-Central Asia Transport Connectivity**, held in Brussels on 29-30 January 2024.

The Forum highlighted the keen interest of European financial institutions and companies in actively participating in the implementation of projects aimed at expanding and developing transport networks between the regions.

Many thanks to *Diplomatic World*.